

Rapport d'activité 2011



SOMMAIRE

p 1	Editoria	al
-----	----------	----

- p 2 Conseil d'administration
- p 3 Vie sociale
- p 5 Les actions en 2011
- p 6 Les ressources
- p 10 Les projets financés
- p 12 Santé
- p 20 Education
- p 30 Economie locale
- p 40 Mobilisation Haïti
- p 54 Mobilisation Japon

Editorial

En juillet 2010, l'ONU a reconnu **l'accès à une eau de qualité et à des installations sanitaires comme un droit humain :** 884 millions de personnes dans le monde n'ont pas encore accès à cette eau potable et plus de 2,6 milliards ne disposent pas d'installations sanitaires de base. Deux millions de personnes meurent chaque année des suites de maladies causées par une eau impropre à la consommation.

Si le taux de mortalité a diminué de moitié dans certains des pays en développement, on continue de trouver, en Afrique subsaharienne, les taux les plus importants de mortalité chez les moins de 5 ans : un enfant sur huit y meurt avant son cinquième anniversaire (deux fois la moyenne des régions en développement et 18 fois la moyenne des régions développées).

16 % des personnes **souffrent de la faim.** Plus de 2 milliards d'agriculteurs vivent grâce à de petites exploitations ; la grande majorité d'entre eux sont pauvres et mal nourris à cause des faibles prix de ventes, des pratiques commerciales déloyales de la concurrence et de l'inefficacité des transports.

En 2009, plus de 20 % des enfants en âge d'école primaire étaient **privés de toute éducation** dans les pays les moins avancés : près de la moitié d'entre eux en Afrique subsaharienne et un quart en Asie du Sud. **Être une fille,** être **pauvre** ou vivre **dans une zone de conflit** représentent les trois facteurs les plus courants expliquant la non-scolarisation des enfants.

Dans ce contexte international, CDC Développement solidaire offre aux salariés du Groupe une capacité immédiate de mobilisation au profit des plus démunis : habitants des pays les moins avancés, victimes de catastrophes (Asie du Sud Est, Haïti,...).

Nouveaux statuts, nouvelle organisation plus souple et plus efficace, nouvelle dénomination, CDC Développement solidaire, c'est une ONG porteuse des valeurs du groupe Caisse des Dépôts, proche de ses collaborateurs puisqu'animée par eux. CDC Développement solidaire, c'est un moyen unique de vous engager dans une action de solidarité internationale.

Agissons ensemble!

Elisabeth Guingand

Conseil d'administration

(assemblée générale du 19/05/2011)

Bureau

Présidente

Elisabeth Guingand (Caisse des Dépôts - CIEC)

Vice-présidente

Nathalie Tubiana (Caisse des Dépôts – DFE)

Trésorière

Françoise Detolle-Boulard (retraitée Groupe)

Secrétaire

Sabine Delefosse (Caisse des Dépôts - DFE)

Administrateurs

Présidente du Comité des ressources Sandra Picard-Rame (Compagnie des Alpes)

Président du Comité des projets Alain Jollet (retraité Groupe)

Autres administrateurs

Hubert Delroise (Caisse des Dépôts – DR Rhône-Alpes) Hanh Mai (CDC Entreprises) Céline Senmartin (Caisse des Dépôts – DR Picardie) Geneviève Yavchitz (retraitée Groupe)

Déléguée générale

Marthe-Marie Chouette-Jollet (Caisse des Dépôts)

La vie sociale

Les mobilisations engagées pour apporter un soutien aux sinistrés d'Asie de Sud-Est ou à ceux d'Haïti ont permis à des collaborateurs de nombreuses entités du groupe Caisse des Dépôts de découvrir l'existence de l'association et de susciter leur intérêt.

Le conseil d'administration a donc décidé en 2011 de donner à CDC Développement solidaire une nouvelle impulsion pour conforter cette dynamique. L'assemblée générale a permis l'an dernier de doter l'association d'une organisation adaptée à cet objectif ; l'organisation nouvelle est la suivante :

Le conseil d'administration

3 réunions au minimum par an + consultations écrites

Les membres du conseil d'administration sont élus pour deux ans. Le conseil décide notamment :

- des projets d'aide au développement à soutenir,
- des orientations pour les actions de communication ou de collecte des fonds,
- des orientations sur les axes de financement.

Il arrête le budget et les comptes annuels.

Le bureau

Tous les deux mois au minimum + tous moyens électroniques ou téléphoniques

La mise en place d'un bureau est destinée à renforcer les capacités de mobilisation et donc la réactivité de l'association en partageant plus efficacement les responsabilités. Le bureau chargé d'administrer et d'appuyer le travail du délégué général :

- met en œuvre les décisions du conseil d'administration ;
- participe à l'administration courante de l'association.

Les membres du bureau débattent des sujets suivants :

- point d'avancement des projets financés,
- budget et ressources de l'association,
- suivi du tableau de bord établi par le délégué général,
- suivi du plan de communication,
- réalisation des campagnes d'adhésion et de dons,
- prolongation éventuelle des conventions avec les associations bénéficiaires,
- désignation des membres du comité des projets,
- désignation des membres du comité des ressources.

La vie sociale

Les délégués

Avis du bureau au président sur la nomination des délégués.

Les délégués sont les représentants de proximité relayant l'action de l'association et du délégué général en région, en filiales,... Ils sont chargés de l'information, de la communication et des relations avec les adhérents de l'association, ainsi que de leur recrutement ; ils ont pour mission de :

- relayer au niveau local les actions de communication et les manifestations pour collecter des fonds et accroître la notoriété ;
- réaliser en liaison avec le vice-président et le délégué général au niveau de leur périmètre les campagnes d'adhésions et de dons.

Le comité des projets

Au moins 5 membres et au plus 10 désignés par le bureau sur avis du président du comité.

- examiner les projets et auditionner les associations candidates à un partenariat ;
- fixer, en accord avec les partenaires, les indicateurs de suivi et d'évaluation des projets ;
- faire des propositions pour la valorisation des projets : conférence, articles dans les supports de communication de l'association (sur les pays, sur la technique, sur la problématique) :
- assurer le suivi des projets.

Le comité des ressources

Au moins 3 membres et au plus 6 désignés par le bureau sur avis du président du comité. Il soumet ses propositions à la validation du conseil d'administration.

- élaborer le programme des manifestations ;
- monter des partenariats générateurs de ressources.

Le délégué général

Nommé par le président, après avis du bureau, pour une durée de deux ans renouvelable

- chargé de la préparation des réunions du bureau, du conseil d'administration et de l'assemblée générale, il est également chargé de l'application de leurs décisions ;
- il réalise la pré-instruction des projets et le suivi de leur avancement ;
- il coordonne la mise en œuvre des actions de communication destinées à collecter des fonds ;
- il assure l'enregistrement comptable des opérations, prépare en liaison avec le trésorier, les budgets, tableaux de bord et tous documents comptables.

Les actions en 2011

CHOIX DES PROJETS

Constitué de 7 membres adhérents de CDC Développement solidaire, le comité a examiné les **38 projets** reçus. Chaque dossier a été étudié par 3 personnes, le président et 2 participants. Au cours de 8 séances, les projets ont été présentés à tous les membres pour être, après concertation, retenus ou refusés.

Les choix du comité ont été soumis à la validation du conseil d'administration qui a retenu **14 projets pour un montant de 162 590** € auxquels se sont ajoutés 5 000 € de provisions au titre du financement d'actions liées aux voyages de tourisme solidaire.

Cet engagement financier est supérieur aux recettes escomptées dans le budget proposé à l'assemblée générale et approuvé par celle-ci ; il traduit un engagement plein et entier de l'association dès lors qu'elle dispose de réserves importantes dues à une gestion particulièrement prudente.

Rappelons par ailleurs que plus de 220 projets ont été financés à ce jour.

La signature de conventions avec les opérateurs

Pour chaque projet, une convention dont le modèle a été actualisé en 2011 avec l'appui de la direction juridique de la Caisse des Dépôts, a été signée avec l'association opératrice ; elle fixe les engagements et les modalités du partenariat.

Partie intégrante de la convention, un petit nombre d'indicateurs de suivi sont conjointement choisis afin de réaliser une évaluation du projet. Le choix de ces indicateurs n'est pas toujours facile et nécessite de nombreux échanges avec les associations.

En 2011, les conventions de partenariat ont été signées rapidement, ce qui a permis de verser la 1ère tranche du financement avant la fin de l'été pour tous les projets.

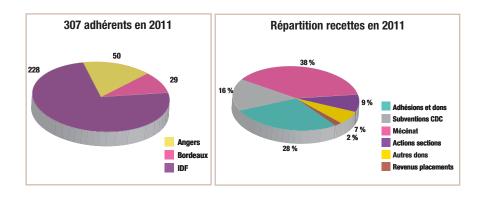
Financement d'actions liées aux voyages de tourisme solidaire

Suite aux 2 voyages de tourisme solidaire organisés par le COSOG en 2011, 2 nouveaux projets ont été sélectionnés :

- au Burkina Faso avec *Taddart* : soutien à un lycée de Tiebelé en finançant l'achat de tablesbancs pour un montant de 1 200 €.
- au Cambodge avec *Le Sipar* : achat de valises de livres afin d'équiper des bibliobus pour un montant de 1 800 €.

LES ADHÉSIONS ET LES DONS DIVERS :

Les ressources de l'association sont tout d'abord constituées des cotisations de ses adhérents et de dons individuels. En 2011, 307 adhérents ont versé leur cotisation.



LE SOUTIEN DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA CAISSE DES DEPÔTS

La convention, qui définit les conditions et modalités du soutien apporté par la Caisse des Dépôts à CDC Développement solidaire afin de contribuer à l'accomplissement de son objet, a été renouvelée en 2011.

Engagements de la Caisse des Dépôts

- subvention annuelle : son montant est égal au montant des cotisations et des dons reçus des personnels du Groupe versés au titre de l'exercice précédent. Ce montant ne peut pas excéder 25 000 €.
- opérations de collectes : elles peuvent être organisées par des services du groupe de la Caisse des Dépôts auprès des personnels qui versent un don en échange de la remise de places de spectacles, livres, mobiliers réformés...

L'ensemble des chèques reçus par ces services, établis à l'ordre de CDC Développement solidaire, est remis à l'association.

• mise à disposition de moyens de fonctionnement : afin de permettre à CDC Développement solidaire d'affecter au soutien des projets toutes les sommes collectées, la Caisse des Dépôts met à sa disposition divers moyens de fonctionnement listés dans l'annexe de la convention.

Les engagements de la Caisse des Dépôts sont subordonnés au respect par CDC Développement solidaire des obligations ci-après définies.

Obligations de CDC Développement solidaire

CDC Développement solidaire s'engage à remettre à la Caisse des Dépôts :

- une déclaration faisant apparaître le montant global des cotisations des membres perçues au titre de l'exercice précédent;
- son rapport financier faisant apparaître l'utilisation de la subvention allouée l'exercice précédent et son rapport moral,
- les comptes annuels faisant apparaître le montant des cotisations et dons perçus au cours de l'exercice précédent, certifiés sincères et exacts par un commissaire aux comptes relatifs au dernier exercice clos;
- le programme prévisionnel de ses activités pour l'année en cours et notamment la liste des projets retenus, pour financement, par l'assemblée générale.

LE SOUTIEN DU DÉPARTEMENT MÉCÉNAT DE LA CAISSE DES DEPÔTS

Chaque année, le département Mécénat de la Caisse des Dépôts sur Paris, Angers et Bordeaux apporte un très grand soutien à CDC Développement solidaire en remettant aux collaborateurs du Groupe des places de spectacles en échange d'un don versé au profit de l'association. L'ensemble de ces dons représente, en 2011, 38 % des ressources de l'association.

Présents à toutes les distributions, les bénévoles de l'association on largement participé à la remise des 5 800 places de spectacles proposées sur les différentes implantations.

PARTENARIAT AVEC L'AGR

Deux repas à thème, Afrique et Asie, ont favorisé la collecte de fonds au profit de 2 projets spécifiques.

Les 15 et 17 novembre, l'AGR a offert une dégustation de jus d'orange Max Havelaar, un produit partage disponible toute l'année en cafétéria et dans les pauses cafétérie qui génère un bénéfice reversé à l'association pour contribuer au financement d'un projet choisi ensemble.

La subvention de **1 800** \in , versée fin 2011, contribuera au financement du **projet de soutien à des agriculteurs de la Casamance (Sénégal)** par l'association **AFDI IIe-de-France** (montant du projet : 7 348 \in).

PARTENARIAT AVEC LE COSOG

Le COSOG a pris différentes initiatives pour favoriser les voyages respectant la culture de l'autre et ne creusant pas les inégalités Nord-Sud.

En 2011, **deux voyages de tourisme solidaire** ont été organisés au Burkina Faso et au Cambodge ; les 20 personnes qui ont participé à ces voyages, ont versé chacune une contribution solidaire de $75 \in$ et la somme totale, d'un montant de 1 $500 \in$, a été doublée par l'association.

A nouveau cette année, le COSOG a financé **deux missions avec Planète Urgence** au Bénin: deux volontaires ont apporté leur soutien à des enfants en difficultés scolaires et animé des ateliers autour du livre pour accompagner ces enfants dans leur découverte de la lecture. Rappelons que l'association a financé, en 2006, la transformation d'un véhicule en bibliothèque itinérante.

INITIATIVES DIVERSES

Des manifestations sont organisées tout au long de l'année, sur les différents sites, pour faire mieux connaître l'association et récolter des ressources complémentaires. Plus de **40 bénévoles** se mobilisent pour la réussite de ces manifestations.

- 2 ventes de cartables, pochettes et trousses par la direction de la communication Groupe (Paris) : en avril, une collection née de la récupération des bâches des travaux du hall du 56, rue de Lille à Paris a été vendue au profit de l'association. Ces ventes ont permis de recueillir 2 196 €.
- 2 ventes de matériels obsolètes (ordinateurs) par CNP Assurances à ses collaborateurs ont rapporté 3 $062 \in$.
- La vente de mobiliers obsolètes par la direction achats, immobilier et logistique (équipe dédiée aux directions régionales) aux collaborateurs de la direction régionale Champagne Ardenne et de la direction régionale Aquitaine a rapporté respectivement $560 \in$ et $870 \in$.
- 3 ventes réalisées par des bénévoles au 56, rue de Lille, à Austerlitz 1, à Austerlitz 2, à Arcueil, sur les sites d'Angers et de Bordeaux de la direction des retraites et de la solidarité, et les sites de Montparnasse et d'Angers de CNP Assurances :

- les 8 et 10 mars : la vente de bonbons a permis de recueillir **853** \in 1 au profit d'un projet de soutien à des paysans de Madagascar par l'association *ASAM Dourdan* (montant du projet : 10 000 \in),
- le 24 mai : la vente de produits² a permis de recueillir **1 287** \in ¹ au profit de 2 bibliobus au Cambodge par l'association *Le Sipar* (montant du projet : 7 000 \in),
- les 15 et 17 novembre : une autre vente de divers produits issus du commerce équitable a permis de recueillir **1 229** € ¹ au profit d'un projet de soutien à des agriculteurs de Casamance (Sénégal) par l'association *AFDI lle-de-France* (montant du projet : 7 348 €).
- 4 ventes de brioches et de divers produits 2 ont permis de recueillir 1072 € 1.

COMMUNICATION DE L'ASSOCIATION

Les supports de communication

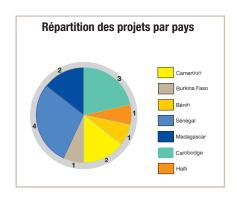
- Les brèves : la lettre électronique d'actualité a été adressée chaque mois aux adhérents et sympathisants.
- Le site Internet : le panorama des réalisations a été actualisé après l'assemblée générale et de nouveaux articles, illustrés de photos, sont venus enrichir la rubrique « actualités ».
- L'abrégé: ce document, rédigé après l'assemblée générale, résume l'ensemble des projets qui sont soutenus dans l'année par l'association. En 2011, le document, sous la forme d'un livret, a été communiqué au mois de juin au Mécénat, pour un envoi à tous les collaborateurs du Groupe en Ile-de-France.

Le rapport annuel 2010 : à la suite de l'assemblée générale et sur la base des documents qu'elle avait approuvés, l'association a édité son rapport annuel complété par les 10 projets soutenus dans le cadre de la mobilisation pour Haïti. Ce document a été diffusé à plus de 3 600 exemplaires.

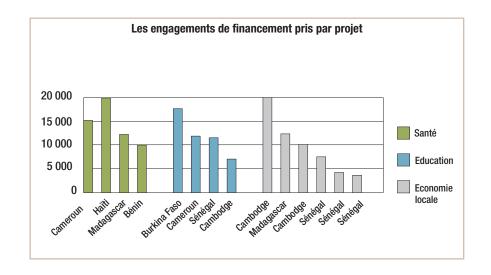
¹ Les chiffres correspondent au bénéfice net des ventes

² Issus du commerce équitable

Les projets financés par l'association







Les projets financés par l'association

Conditions d'éligibilité des projets

- L'opérateur doit être une ONG française ayant au moins trois années d'activités.
- Les projets, de petite ou moyenne dimension, doivent être adaptés aux conditions du développement local (analyse de besoins spéci-

fiques en fonction du climat, du contexte politique, économique et social; utilisation de matériaux et/ou du savoir faire local...).

• L'autonomie de la communauté concernée doit être assurée au terme du projet.

Les modalités de financement

• Le montant maximum de la contribution de l'association est fixé à 20 000 €. L'opérateur doit assurer un autofinancement de son projet à hauteur de 15 %. Le solde doit être pris en charge dans le cadre d'un partenariat diversifié.

Les modalités de versement, précisées dans une convention, sont généralement :

- 50 % au démarrage des travaux,
- 40 % à la réception d'éléments significatifs permettant de vérifier l'avancement du projet.

Si le financement est inférieur ou égal à 5000€:

• 90 % au démarrage des travaux.

Quel que soit le montant global :

• 10 % à la réception du bilan assorti d'éléments significatifs permettant de vérifier la réalisation du projet (rapport final, factures, photos, témoignages...) et d'indicateurs de suivi et d'évaluation.

Réhabilitation de 6 sources d'eau potable

Lieu: village de Bahouoc à l'ouest du Cameroun

Contexte: le village de Baohouoc dispose d'un réseau Scan-Water de 25 bornes fontaines mais une partie importante de la population reste en dehors de la zone d'impact des canalisations; 34 % de la population n'a pas accès à l'eau potable.

La réhabilitation de 6 sources permettra à ces personnes d'avoir accès à l'eau d'une manière permanente et équitable. L'association *Lumière du Monde* s'est rendue sur place pour évaluer les travaux :

- 1 source à entretenir (fonctionnelle avec un débit important mais de nombreuses fuites) ;
- 2 sources à reconstruire (captages non étanches, l'eau n'est plus potable);
- 3 sources à aménager (bon débit mais aucun aménagement).

Pour les remettre en état, il faut principalement : démolir les ouvrages existants, construire une bâche de captage ainsi qu'une bâche de stockage, construire l'aire de puisage et un bac à lessive, et drainer les eaux en aval de l'aménagement. Pour assurer la pérennité des ouvrages, 12 artisans réparateurs (femmes et hommes) seront formés pour leur entretien. Des comités de gestion seront également créés pour les 6 sources, constitués de 50 % de femmes et 50 % d'hommes. Le coût mensuel par famille pour l'entretien a été fixé à 500 frs CFA $(0,76 \leqslant)$.

Objectifs:

- donner accès à l'eau potable à tous les habitants du village ;
- diminuer les corvées des femmes et des enfants :
- diminuer le taux de maladies liées à l'usage d'eau non potable.

Nature de l'investissement :

travaux d'aménagement de 6 sources.

Financement accordé : 15 000 € sur un budget de 43 736 €

Association partenaire : Lumière du Monde

Santé



Bilan au 31 juillet 2012

Les travaux de réhabilitation des 6 sources d'eau potable ont commencé le 15 mai.

Le premier travail a été de défricher et de nettoyer tout autour des sites. Ce travail a été réalisé en collaboration avec les bénévoles locaux qui hébergent les ouvriers et les techniciens. Ces derniers ont ensuite creusé en amont pour trouver les filets d'eau et construit des digues de captage pour retenir l'eau.

Fin juillet, 4 sources sont presque terminées et présentent un débit d'eau important.



Mise en place d'un système d'eau, d'assainissement et d'hygiène

Lieu: ville de Léogâne, située à 30 kms de Port au Prince en Haïti

Contexte: La ville a été détruite à 80-90 % par le séisme du 12 janvier 2010 et a été la principale ville touchée par les inondations liées au passage du cyclone Tomas. Une évaluation rapide a démontré un grand manque d'eau potable dans certains quartiers de la ville inondés, avec un risque accru de contamination.

La phase d'urgence a été menée sans délai par *Pompiers sans Frontières*, grâce à la mise à disposition de ses stations de potabilisation d'eau qui ont permis de distribuer 225 000 litres d'eau chlorée en 5 semaines. Pour la phase de réhabilitation, la réalisation de forages représente la meilleure solution dans une perspective coût/efficacité car elle assure l'accès le plus large possible à l'eau potable dans le délai le plus bref.

Les zones identifiées lors de l'évaluation, Dampus et Kada, ont soit subi des destructions de leur infrastructure, soit abritent des camps de réfugiés depuis le séisme, avec des populations vivant dans une situation de grande précarité.

Objectifs:

- assurer l'accès à l'eau et aux structures d'assainissement pour 6 000 personnes ;
- réduire le taux des maladies d'origine hydrique et les risques d'épidémie dans la zone ;
- mise en place de comités de gestion des points d'eau et des latrines.

Nature de l'investissement :

- construction de 3 forages,
- · construction de 7 latrines communautaires,
- campagnes de promotion à l'hygiène.

Financement accordé : 19 842 € sur un budget de 77 683 €

Association partenaire : Pompiers sans Frontières

Santé



Bilan au 30 avril 2012

Le projet mis en place pour répondre à l'épidémie de choléra par l'accès à l'eau, l'assainissement et l'hygiène dans les quartiers vulnérables de Léogâne est terminé :

- 3 forages ont été creusés et équipés de pompes à bras manuelles, ce qui fournit l'accès à l'eau potable à environ 3 000 personnes,
- 28 latrines communautaires familiales ont été construites au sein des maisons et bénéficient à plusieurs familles vivant autour (15 personnes en moyenne pour 1 latrine simple),
- la promotion de l'hygiène a occupé une place importante dans le projet, au total 4225 personnes ont été directement sensibilisées.

Réhabilitation et extension d'adductions d'eau potable

Lieu: commune de Manandona au centre de Madagascar

Contexte: Actuellement, à Madagascar, seulement 5 % des communes rurales disposent d'un réseau partiel d'eau potable. Les habitants de Manandona vont chercher l'eau qu'ils consomment dans les rivières qui servent aussi à l'irrigation. La vaisselle, la lessive et la toilette se font bien souvent au même endroit. La qualité de l'eau est impropre à la consommation, ce qui a des conséquences sanitaires notamment chez les enfants (diarrhées infectieuses, fièvre typhoïde,...).

Présente depuis 8 ans, l'association *Anjou-Madagascar* accompagne un programme concerté de développement rural dans la zone. Le projet prévoit la réhabilitation et l'extension des adductions d'eau dans 4 villages et la construction d'un bloc sanitaires-douches public.

L'ensemble des travaux sera réalisé par une entreprise locale ; l'accent a été mis sur la robustesse des installations (robinetterie, borne-fontaine, aucun tuyau apparent, etc...). Une campagne de sensibilisation à l'hygiène et à l'assainissement sera menée avec l'association des usagers de l'eau.

Objectifs:

- améliorer l'accès à l'eau potable pour les habitants de la commune (7 500 personnes directement);
- améliorer les conditions d'hygiène et d'assainissement ;
- renforcer l'organisation communautaire grâce à la gestion de l'eau par des comités d'usagers de l'eau.

Nature de l'investissement :

- remplacement des tuyaux et des robinets des fontaines,
- pose de vannes d'isolement des fontaines et du réseau,
- construction d'un bloc sanitaire (2 WC, 2 cabines de douches, 1 lavabo avec 2 points d'eau, 1 fontaine de puisage).

Financement accordé : 11 700 € sur un budget de 17 700 €

Association partenaire : Anjou-Madagascar

Santé



Bilan au 30 avril 2012

Le projet de réhabilitation et d'extension de l'adduction à l'eau potable dans les 4 villages est bien avancé et déjà les habitants de 3 villages voient leurs conditions de vie s'améliorer :

- à Ambatofotsy, le réseau est maintenant opérationnel et 11 bornes fontaines fonctionnent,
- à Manandona Nord, le réseau a été en partie rénové et 13 bornes fontaines fonctionnent.
 Il va être prochainement renforcé par le captage d'une nouvelle source et le remplacement du château d'eau.
- à Manandona Centre, le réseau le plus ancien (25 ans) a été réhabilité et 18 bornes fontaines sont opérationnelles.

Installation d'un réseau d'adduction d'eau dans 5 villages, de 25 latrines publiques et de 50 latrines familiales

Lieu: commune d'Aplahoué, arrondissement d'Atomey, au sud ouest du Bénin

Contexte: Aujourd'hui, 40 % des habitants ont accès à l'eau potable, avec des disparités importantes. Pour améliorer cette situation, la solution la plus adaptée est la réalisation d'un réseau d'adduction d'eau reliant les 5 grandes localités de l'arrondissement d'Atomey, à partir d'une seule source d'eau qui serait un puits moderne à grand diamètre (2 mètres de diamètre intérieur). La gestion des réseaux d'adduction d'eau sera confiée à des fermiers et l'eau vendue au prix de 20 FCFA (0,03 €) la bassine de 25 litres.

Le problème d'absence d'assainissement de base se pose avec la même acuité sur toute la commune. Pour lutter contre certaines maladies et la pollution de l'eau des nappes profondes, l'association *Solidarité Europe Tiers Monde* prévoit la construction de 25 latrines publiques et de 50 latrines familiales, ce qui est peu pour une population de 140 000 habitants mais, grâce aux commodités et au confort de vie qu'elles procureront à leurs bénéficiaires, l'association espère donner aux autres foyers l'envie d'en disposer également.

Les premières seront installées sur des places publiques et chacune sera gérée par un comité d'hygiène et d'entretien. Les secondes seront attribuées sur critères sociaux et iront aux personnes malades ou âgées extrêmement démunies.

Objectifs:

- améliorer l'accès à l'eau potable pour 5 000 personnes ;
- améliorer l'hygiène et la santé des habitants de la commune.

Nature de l'investissement :

- installation d'un réseau d'adduction d'eau avec 5 bornes,
- construction de 25 latrines publiques,
- construction de 50 latrines familiales.

Financement accordé : 10 000 € sur un budget de 252 930 €

Association partenaire : Solidarité Europe Tiers Monde

Santé



Bilan au 30 avril 2012

Les travaux commencés en mai 2011 sont très avancés :

- le château d'eau d'une capacité de 40 m³ est terminé ; la capacité initialement prévue (10 m³) a été multipliée par 4 pour permettre de raccorder au réseau d'eau, par la suite, beaucoup d'autres villages,
- le puits initialement prévu a, pour des raisons techniques, été remplacé par un forage ; il reste à le doter d'une pompe immergée,
- la construction des latrines est bien avancée, les 50 latrines publiques sont achevées et 40 des 50 latrines familiales le sont également.

Construction d'une école

Lieu: village de Moulourou, au sud-ouest du Burkina Faso

Contexte : Dans le village de Moulourou qui compte 90 familles, moins de 30 % des adultes sont alphabétisés et le taux de scolarisation dans le primaire est faible comme dans tout le Burkina Faso.

Avant 2008, quelques enfants allaient dans les écoles des villages voisins, distants de 4 km. En 2008/2009, les villageois ont demandé la création d'une école et obtenu la nomination d'un instituteur. Il a pu enseigner dans une première classe installée provisoirement dans la Maison des Femmes du village, mais sans mobilier. En 2009/2010, le village a alors entrepris de construire, par ses propres moyens, un bâtiment pouvant abriter deux classes, ce qui a permis la nomination d'un deuxième instituteur. Le bâtiment était fragile et son toit n'a pas résisté à la première saison des pluies ; l'école a du fermer en mai 2010.

Actuellement, deux classes existent toujours mais les cours se font sous les arbres. La première accueille 34 enfants (11 garçons et 23 filles) et l'autre 40 (19 garçons et 21 filles) mais plus d'une cinquantaine d'enfants sont en attente de scolarisation.

Aujourd'hui, les villageois demandent à bénéficier d'une école de 3 classes construite selon les normes en vigueur au Burkina Faso. Un bloc de 4 latrines permettra de sensibiliser les enfants à l'hygiène.

Objectif:

• favoriser l'accès à l'éducation des 150 enfants du village.

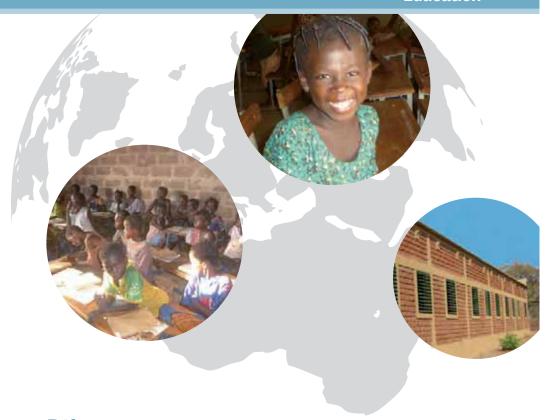
Nature de l'investissement :

- construction d'un bâtiment de 3 classes, 1 bureau, 1 réserve,
- construction de 4 latrines,
- équipement en mobilier.

Financement accordé : 17 900 € sur un budget de 32 400 €

Association partenaire: Groupe Tiers-Monde Clamart Peuples Solidaires

Education



Bilan au 30 avril 2012

Pendant la saison sèche, les villageois ont ramassé et transporté les matériaux disponibles localement (cailloux, gravier et sable) pour le soubassement de l'école qu'ils ont réalisé euxmêmes.

La construction des bâtiments a été confiée à une entreprise locale ; les classes sont terminées, il ne reste plus que les latrines à construire.

Le mobilier a été entièrement livré : 70 tables-bancs, 4 tables et chaises pour les maîtres et le bureau du directeur. Aujourd'hui, 109 enfants du village de Moulourou sont scolarisés en 3 classes :

- CP1 > 21 filles et 19 garçons,
- CE1 > 19 filles et 17 garçons,
- CM1 > 21 filles et 12 garçons.



Création d'une ludothèque

Lieu: Douala au Cameroun

Contexte: Au Cameroun, le taux de scolarisation combiné (primaire, secondaire et universitaire) est de 62 %. Afin de constituer une alternative éducative, hors et en complément du milieu scolaire, pour des enfants défavorisés du quartier Sobom de Douala, l'association *CIELO* a été contactée pour créer une 1ère ludothèque.

Dans ces quartiers, le manque d'espaces de loisirs, d'espaces verts et d'espaces culturels convertissent la rue en un espace ludique, à risques. La présence de graves fléaux sociaux (drogue, délinquance, alcoolisme) détériore la confiance et le lien social. Face à ces situations, le jeu peut représenter pour les enfants qui vivent dans ces quartiers, un facteur de résilience intéressant.

La ludothèque sera construite sur un terrain mis à disposition gratuitement et les travaux seront assurés par une entreprise locale. L'équipement de la ludothèque est acheté sur place.

Le projet contribuera à doter cette 1ère ludothèque camerounaise de jeux réellement éducatifs afin que les enfants qui n'y ont généralement pas accès, puissent les découvrir et les utiliser. Les valeurs civiques que les ludothécaires travaillent le plus au moyen du jeu, sont : le respect, la responsabilité, le partage, l'honnêteté et la solidarité ; puis la tolérance, la patience, la camaraderie et l'entraide.

Objectifs:

- faciliter l'apprentissage informel en complément de l'école ;
- créer un emploi de ludothécaire pour un habitant du quartier.

Nature de l'investissement :

- construction d'un bâtiment de 90 m² à l'intérieur duquel seront aménagés une grande salle de jeux, un bureau et un magasin d'entrepôt des jeux en réparation, et des toilettes,
- achat de l'équipement : 6 tables, 20 chaises, 5 étagères de rangement des jeux, 1 bureau, des nattes et un minimum de 200 jeux,
- rémunération de la ludothécaire (4 ans).

Financement accordé : 12 000 € sur un budget de 23 500 €

Association partenaire : *C.I.E.L.0*

Education



Bilan au 30 avril 2012

Débutés en juillet, les travaux de construction de la ludothèque se sont achevés en octobre. Le mobilier a été fabriqué par des artisans du quartier et une première centaine de jeux éducatifs a été achetée.

Parallèlement, 8 personnes ont suivi une formation de ludothécaire de 5 jours ; cette formation a débouché sur la sélection de l'une d'entre elles, considérée comme la meilleure.

Depuis le 25 octobre, la ludothèque est ouverte 6 jours sur 7, du mardi au dimanche.



Réhabilitation d'une école

Lieu: Sinthou Garba – région de Matam au nord du Sénégal

Contexte: Dans la région de Matam, le taux de scolarisation est de 85,06 % en primaire, pour une moyenne nationale de 92,5 % : c'est l'un des plus bas du pays. Ce taux décroît progressivement avec l'augmentation du niveau : il n'est plus que de 26,2 % au niveau moyen (collège) et de 5,1 % au secondaire (lycée).

En réponse à ces difficultés et en concertation avec les partenaires locaux (Conseil Régional, Inspection d'Académie, etc.), le *Partenariat* a défini et mis en œuvre le « programme d'amélioration des conditions de scolarisation » dans plusieurs écoles de la région :

- réhabilitation /construction d'équipements scolaires,
- fourniture d'équipements hydrauliques et sanitaires.

En 2011, l'association a pour objet d'intervenir à l'école Sinthiou Garba. L'école compte 324 élèves (216 filles et 108 garçons) répartis dans 6 classes et 2 abris provisoires (faute de financement, le chantier de 2 nouvelles classes est à l'arrêt depuis 2009, seuls les murs sont montés). De plus, il n'y a pas de bâtiment pour accueillir la cantine et l'école dispose d'un seul robinet et d'une seule latrine, ce qui est très insuffisant au vu des effectifs.

Objectifs:

- favoriser l'accès à l'éducation ;
- sensibiliser les élèves à l'hygiène.

Nature de l'investissement :

- achèvement des 2 classes commencées et finitions dans les 6 autres (carrelage et peintures),
- · construction d'une cantine scolaire,
- construction d'un bloc sanitaire composé de 4 box de latrines,
- adduction d'eau et réalisation d'une borne fontaine,
- réalisation d'une clôture grillagée avec haie vive.

Financement accordé : 11 500 € sur un budget de 17 692 €

Association partenaire : Le Partenariat

Education



Bilan au 30 avril 2012

Commencés en août 2011, les travaux sont achevés et le cadre de vie scolaire des enfants de Sinthiou Garba 2 s'est sensiblement amélioré :

- 2 salles de classes ont été réhabilitées et une cantine construite,
- l'école a été équipée d'un point d'accès à l'eau, de latrines et d'une clôture.

Un Comité de Gestion d'Etablissement a été créé afin d'élaborer un programme de sensibilisation sur les thématiques de l'hygiène, de l'eau et de l'environnement à destination des élèves.



Appui aux activités de 2 bibliothèques mobiles

Lieu: périphérie de Phnom Penh et dans les provinces proches au Cambodge

Contexte: *Le Sipar* poursuit sa mission de développement de la lecture au Cambodge. Après la création de 210 bibliothèques scolaires primaires et 43 bibliothèques communales, le Sipar a étendu son action dans le secteur de la lecture publique par la mise en service d'une première bibliothèque mobile en 2000. Ce programme a été mis en place pour répondre aux besoins des enfants en matière de lecture en dehors de l'école.

En 2010, 8 bibliobus, conduits par des chauffeurs-bibliothécaires, sont en service dans 80 sites de la périphérie de Phnom Penh ou dans les provinces proches et touchent désormais des publics variés : tout petits, enfants, adolescents et adultes, grâce à leurs services auprès des villages et des communes, mais aussi des orphelinats, des écoles maternelles communautaires, des centres d'accueil pour les femmes et les enfants en situation précaire.

En 2011, *le Sipar* veut développer le rayonnement des activités de ses 8 bibliobus, démultiplier leur action, et améliorer ainsi la qualité de l'éducation et la lutte contre l'illettrisme. Durant la journée, un bibliobus anime deux séances dans deux sites différents. Chaque séance regroupe en moyenne 40 enfants et 10 adultes. Les enfants peuvent emprunter des livres et les rendre au bibliothécaire lors de la visite suivante.

Objectifs:

- favoriser l'accès aux livres pour les enfants défavorisés ;
- améliorer l'apprentissage de la lecture ;
- former des correspondants locaux bénévoles pour démultiplier les actions de prêt.

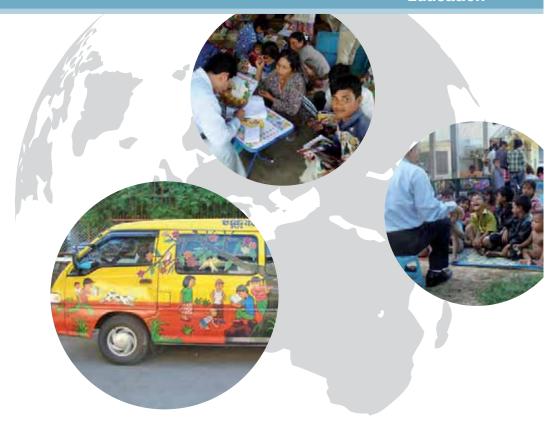
Nature de l'investissement :

- achat de matériel et d'équipement pour 2 bibliobus,
- achat de livres et d'outils de documentation pédagogique pour 2 bibliobus,
- suivi et formation de 2 bibliothécaires.

Financement accordé : 7 000 € sur un budget de 20 870 €

Association partenaire : *Le SIPAR*

Education



Bilan au 30 avril 2012

CDC Développement solidaire a décidé de soutenir 2 bibliobus. Pour répondre aux attentes des populations locales, chaque bibliobus visite une dizaine de sites différents par semaine : les 2 bibliobus touchent près de 900 enfants et adultes chaque mois.

Les 2 bibliothécaires ont acquis une expérience qui leur permet maintenant de former d'autres animateurs lecture. Ainsi, ils assurent une initiation aux différentes activités autour des livres sous forme de tutorat aux éducatrices d'écoles maternelles, aux animatrices dans les services de pédiatrie des hôpitaux, aux volontaires dans les villages. Ce qui permet de démultiplier leur action et de l'étendre.

Construction d'un centre de formation rural

Lieu: Kianjavolasoa, commune rurale d'Ambano à Madagascar

Contexte: Madagascar est l'un des plus pauvres pays de l'Afrique subsaharienne, mais la région d'Ambano a de fortes potentialités: un taux élevé de population active, beaucoup de superficies exploitables, une production importante de produits maraîchers (fruits et légumes) et un environnement qui ne présente pas trop de dégradation et où les feux de brousse sont rares sinon inexistants. Cependant, la population rurale de cette région est particulièrement défavorisée sur le plan de l'éducation et de la santé.

En 2010, *l'association Cœur Monde* a construit une école pour scolariser les plus jeunes. En complément, il est souhaitable de créer un centre de formation pour les adolescents qui travaillent encore dans les champs avec leurs parents et pour tous ceux qui voudront évoluer pour sortir de leur condition de pauvreté. En bénéficiant d'un enseignement et d'un apprentissage, ils pourront, à terme, développer une activité rémunératrice débouchant sur l'accès à la propriété des terrains exploitables.

Sur une population de 5 000 habitants, une cinquantaine d'adolescents et d'adultes pourront être pris en charge dès la première année. Ils sont tous issus de familles de paysans trop pauvres pour posséder des terres. Ils recevront des cours : couture, broderie, culture des plantes vivrières, maraîchères et industrielles, fabrication d'engrais biologique, protection de l'environnement par la pratique de reboisement, gestion d'un budget...).

Objectifs:

- scolariser les enfants de la commune ;
- améliorer les conditions de vie de familles de paysans ;
- augmenter les rendements répondant aux normes en termes de quantité et qualité;
- créer des activités génératrices de revenus pour les femmes rurales par la culture de plantes médicinales.

Nature de l'investissement :

• construction d'un bâtiment comprenant : une grande salle de classe et des sanitaires, une bibliothèque, deux bureaux, un atelier, une salle de réunion et de conférence.

Financement accordé : 12 000 € sur un budget de 22 590 €

Association partenaire: Cœur Monde

Education



Bilan au 30 avril 2012

La construction du bâtiment est terminée depuis novembre 2011 et l'inauguration officielle du Centre de Formation a eu lieu le 13 mars 2012.

L'enseignement est organisé en cours du soir : cours d'alphabétisation, initiation à la gestion domestique et formation professionnelle agricole pour une amélioration des techniques de culture permettant ainsi d'obtenir, à terme, un meilleur équilibre alimentaire.



Soutien au développement d'une école du bois

Lieu: Kompong Speu (40 km de Phnom Penh) au Cambodge

Contexte: Au Cambodge, la formation professionnelle manque de visibilité parmi les jeunes et n'est pas considérée. Peu de domaines de formation professionnelle sont couverts par l'Etat et ce sont les associations ou les employeurs eux-mêmes qui s'approprient le sujet. Parmi les associations qui fournissent des formations professionnelles, aucune ne propose de formation à la menuiserie.

L'école du bois, créée en 2007 à l'intention de jeunes de 15 à 20 ans, issus des centres d'enfants de l'association *Enfants du Sourire Khmer* ainsi que des enfants soutenus par d'autres associations, est la seule du genre dans le pays.

Le projet a reçu un très bon accueil du gouvernement de la province, pauvre économiquement. Tout en valorisant le travail des élèves, le nouveau local permettra la vente de leur production ; l'accès à l'école est aisé, elle est située à proximité de la route nationale 4, à 40 km de Phnom Penh. Les bénéfices en fin de 1ère année devront atteindre 10 % des coûts d'exploitation de l'école et les années suivantes, la croissance de ce taux reposera sur la communication, la recherche de nouveaux clients et la qualité des produits vendus. A terme, ils devraient permettre à l'école du bois de s'autofinancer.

Objectif:

• autofinancer en tout ou en partie les coûts de fonctionnement de l'école.

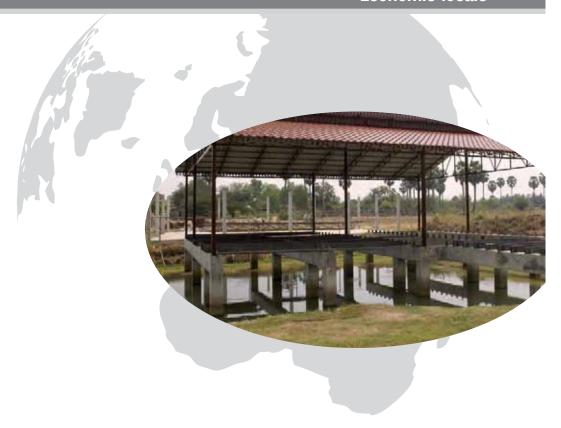
Nature de l'investissement :

- construction d'un bâtiment pour l'exposition et la vente de la production de l'école,
- achat de nouvelles machines,
- achat de bois.

Financement accordé : 20 000 € sur un budget de 84 084 €

Association partenaire : Les Enfants du Sourire Khmer

Economie locale



Bilan au 30 avril 2012

Les fondations du bâtiment ont été réalisées en septembre 2011. L'élévation des poteaux de soutien et la construction de la charpente étaient terminées fin mars. Il reste à réaliser le plancher en bois.

Un lot de machines a été rassemblé en France et le conteneur est arrivé au port de Sihanoukville le 29 mars 2012. L'association est exonérée des frais de douane grâce à un accord avec le Ministère des Affaires Etrangères cambodgien. Ces nouvelles machines viendront compléter ou remplacer les premières arrivées sur place en 2009.



Construction d'un pont en béton

Lieu: village de Peam Lovek, Province de Kandal au Cambodge

Contexte : Le village est situé sur la rive gauche du fleuve Tonlé Sap, à 55 km environ en aval de Phnom Penh. Pour atteindre la route nationale, les villageois doivent emprunter une route en terre non stabilisée et une passerelle légère en bambou sur pilotis. Peu solide, elle ne permet pas de transporter, en toute sécurité, les marchandises et les produits locaux vers le marché en ville. En saison des hautes eaux, il faut parfois avoir recours à la barque pour rejoindre l'autre rive.

Les activités principales des 3 000 habitants du village et des environs sont la culture de riz de saison sèche, l'élevage et la pêche. Leur manque de développement et donc leur pauvreté, sont liés à l'absence de voies de communication, en premier lieu. En saison sèche, quand la piste est encore praticable, ceux qui s'en sortent le mieux peuvent gagner jusqu'à 10 000 riels par jour (environ 1,8 €). Mais pendant la saison des pluies, les revenus chutent de moitié.

La construction d'un pont suffisamment dimensionné permettra aux habitants d'avoir accès au fleuve où se trouvent les principaux lots de pêche et au marché de l'arrière pays pour écouler leurs récoltes. Pour en alléger le coût, les villageois participeront aux travaux de terrassement gratuitement.

Objectifs:

- supprimer les risques d'accidents causés par la passerelle en bambou ;
- faciliter la venue des acteurs extérieurs ;
- contribuer au développement du village en favorisant l'écoulement des produits locaux vers le marché en ville.

Nature de l'investissement :

construction d'un pont en béton (L.55m x l.13m x h.13m)

Financement accordé : 10 000 € sur un budget de 42 385 €

Association partenaire : ASSAR

Economie locale



L'exécution des fondations en béton s'est déroulée de mars à septembre en 2010. Durant ce temps, le chantier a rencontré quelque contretemps ; les pluies en début de saison ont provoqué une brusque remontée du cours d'eau obligeant à faire des barrages de retenue d'eau pour la dévier du lieu des travaux.

Le chantier a repris au mois d'avril 2011 et s'est poursuivi jusqu'en septembre. Durant cette phase, les poutres et le tablier ont été coulés. A chaque grande coulée de béton, une cinquantaine d'ouvriers ont été mobilisés pour éviter une rupture de coulage de béton.

Un procès-verbal de réception a été établi le 10 septembre 2011 et le pont a ensuite été ouvert au cours d'une réunion avec les villageois. Un comité d'utilisation et d'entretien a été constitué afin d'assurer la pérennité de l'ouvrage.



Développement agricole pour la région de Ziguinchor

Lieu : villages de Diakène et Coubalan et ville de Ziguinchor au Sénégal

Contexte: A l'issue du conflit en Casamance (accord de paix signé en 2004), la situation de l'élevage s'est trouvée très mauvaise du fait des destructions et des pertes de cheptels. Les organisations professionnelles de l'élevage de la région ont décidé de lancer un processus de reconstitution de l'élevage casamançais, notamment en s'appuyant sur la Maison des Eleveurs. Cette structure regroupe tous les acteurs des filières d'élevage (production, transformation et commercialisation).

Dans cette perspective, l'association des *Agriculteurs Français et Développement International Ile-de-France (AFDI Ile-de-France)*, présente au Sénégal depuis 1996, a effectué plusieurs missions sur place pour recenser les priorités :

- à Coubalan : manque de puits lors de la période d'hivernage pour l'abreuvage des troupeaux en transhumance,
- à Oussouye : nécessité d'un deuxième puits pour l'extension de l'activité maraîchère par les ieunes.
- à Ziguinchor : besoin d'un local pour permettre à un groupement de femmes (GIE) de développer la transformation et la commercialisation du lait.

Objectifs:

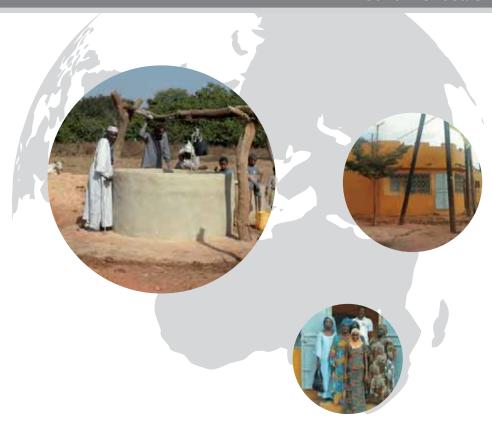
- améliorer l'accès à l'eau potable pour les habitants de 2 villages (420 personnes environ);
- améliorer l'accès à l'eau pour le bétail et le maraîchage dans 2 villages ;
- permettre à 50 femmes de développer des activités commerciales.

Nature de l'investissement :

- creusement de 2 puits (18 à 20 mètres de profondeur),
- construction d'un magasin (39 m²).

Financement accordé : 7 348 € sur un budget de 9 798 €

Association partenaire : *AFDI Ile-de-France*



Bilan au 30 avril 2012

Les 2 puits ont été creusés en décembre 2011 :

- à Coubalan, un puits a été creusé à une profondeur de 24 mètres avec une hauteur d'eau de 4 mètres. Il est équipé d'un bac de réception et d'un abreuvoir.
- sur le département d'Oussouye, un puits a été installé à Boukitigo. D'une profondeur de 18 mètres, avec une hauteur d'eau de 3 mètres. Il est équipé d'un bac de réception.

A Ziguinchor, la construction d'un local polyvalent, destiné à la transformation du lait et au stockage du matériel est terminée. Il comprend un vestibule formé par des claustras d'environ $5\ m^2$ et un magasin proprement dit de $36\ m^2$.



Aide au développement des villages de Lompoul et Mebess

Lieu: villages de Lompoul et Mebess au Sénégal

Contexte: Les 2 villages sont situés dans une région qui souffre de la sécheresse et la nappe phréatique s'appauvrit progressivement. Les puits doivent être creusés de plus en plus profondément; en quelques années, ils sont passés de 18 à 22 m et s'ensablent régulièrement.

Les puits existants sont à une distance de plusieurs kilomètres des villages ; les femmes et les petites filles doivent faire des allers et retours épuisants pour s'approvisionner en eau potable, sans oublier l'eau pour les animaux. Le forage de puits au centre des villages est réalisable mais à une profondeur de 40 à 50 mètres et demande un renforcement des parois pour éviter leur ensablement.

Par ailleurs, actuellement, sur les lieux de maraîchage, il existe deux méthodes d'arrosage :

- à l'arrosoir, matin et soir, par une équipe d'une quinzaine de femmes ;
- avec des tuyaux d'un fort diamètre (50 à 60 mm), méthode qui ravine tout sur son passage et épuise rapidement la nappe phréatique.

Les deux méthodes ne sont pas satisfaisantes et les villageois, conscients de la rareté de l'eau, souhaitent mettre en place un système d'arrosage au goutte à goutte pour éviter la désertification et respecter l'écosystème.

Au total, 48 familles (6 à 8 personnes) bénéficieront du projet.

Objectifs:

- alléger le travail des femmes et des petites filles ;
- préserver les nappes phréatiques par un arrosage raisonné.

Nature de l'investissement :

- forage de 2 puits,
- installation d'un système d'arrosage au goutte à goutte et achat de semences.

Financement accordé : 4 300 € sur un budget de 7 060 €

Association partenaire: La Tontine



Bilan au 30 avril 2012

- les 2 puits ont du être creusés plus profondément, la nappe phréatique étant plus difficile à atteindre; les populations bénéficiaires se sont cotisées pour assurer le dépassement financier;
- 2 champs de maraîchage ont été équipés d'une installation d'arrosage au goutte à goutte.
 Les maraîchers se forment progressivement à ce nouveau mode d'arrosage; ils ont fait appel à des techniciens agricoles sénégalais pour les conseiller et les accompagner. Par souci d'économie d'eau et d'un meilleur rendement, les maraîchers désirent optimiser leur installation et l'étendre dans leur région.



Soutien aux femmes du village d'Abéné

Lieu : village d'Abéné en Casamance au Sénégal

Contexte: Situé à près de 100 kms de Ziguinchor (chef-lieu de la Casamance), le village d'Abéné abrite une population de 3 810 habitants. Comme dans la plupart des villages africains, les femmes ont à charge les travaux pénibles mais indispensables à la transformation des denrées de base. La femme détient traditionnellement un rôle central au sein de la famille mais son rôle économique se limite souvent à la sphère vivrière, production et commercialisation. La mécanisation de leur activité entrainerait un allégement non négligeable de leur peine mais la taille des exploitations est limitée; l'achat d'une machine ne peut donc s'envisager à l'échelon familial.

Le projet prévoit d'investir dans du matériel agricole local et de mutualiser son utilisation en créant une coopérative agricole (ou G.I.E). ; celle-ci aura à charge de gérer collectivement son utilisation, son entretien.

Les femmes d'Abéné adhèrent totalement au projet et valident le principe d'une cotisation annuelle, modeste mais symbolique. Par ailleurs, chaque personne qui viendra moudre son riz ou son mil versera un forfait modulable en fonction des quantités traitées, ce qui permettra de payer le carburant ainsi que le salaire du gardien.

Objectifs:

- alléger le travail des femmes ;
- augmenter le revenu des familles par un meilleur rendement.

Nature de l'investissement :

- achat d'une décortiqueuse à riz,
- · achat d'un moulin à céréales,
- aménagement d'un local pour le matériel agricole.

Financement accordé : 4 000 € sur un budget de 11 475 €

Association partenaire : Assistance Humanitaire Internationale



Bilan au 30 avril 2012

La décortiqueuse à riz a été achetée et livrée en 2011; c'est environ 50~kg de riz par semaine et par famille qui sont décortiqués.

Le moulin à céréales a été acheté et livré en janvier 2012 ; le bâtiment pour l'abriter a été construit en février. Ce nouveau moulin permettra d'augmenter les moyens de la coopérative.

La coopérative agricole compte maintenant 150 adhérents (50 au départ) et ce sont 6 villages qui utilisent les machines.

Mobilisation pour Haïti



Mobilisation pour Haïti

SOLIDARITÉ HAÏTI

Après le terrible séisme du 12 janvier 2010 en Haïti, le groupe Caisse des Dépôts a décidé d'apporter son soutien à des actions destinées à venir en aide aux sinistrés.

Plus de 370 000 € ont pu être réunis grâce à la contribution des collaborateurs et au doublement de leurs dons par les directions de la Caisse des Dépôts, de CNP Assurances, d'EGIS, de la SNI, d'Icade, d'Informatique CDC, de la Compagnie des Alpes, de CDC Entreprises et d'Avenir Entreprises ainsi que le soutien financier de la Fondation Transdev.

Les membres du comité de pilotage ont exprimé le souhait de choisir des projets suffisamment diversifiés pour répondre aux attentes et sensibilités des différents donateurs ; ils ont décidé de retenir des projets réunissant les garanties suivantes :

- Efficacité et utilité opérationnelle,
- Traçabilité de l'utilisation des fonds,
- Affectation à des ONG reconnues localement pour leur efficacité.

Sur cette base et après 5 réunions, le comité a sélectionné 10 projets situés dans différentes zones d'Haïti touchées par le séisme soit directement, soit parce qu'elles ont du accueillir de nombreux réfugiés. Deux projets d'urgence avaient été réalisés dès 2010 et, en 2011, **6 projets ont abouti et leur financement a été soldé.**



Construction de 50 latrines familiales, de 8 latrines scolaires et de systèmes de lavage des mains

Lieu: Commune de Jean Rabel

Contexte: 60 % des foyers du département du Nord-Ouest ne possèdent pas de latrines et ne pratiquent pas le lavage des mains. Suite au séisme, l'afflux de 14 % de population supplémentaire a fragilisé un territoire supportant déjà d'importantes difficultés. Les familles d'accueil ne disposent pas de latrines et les risques sanitaires sont d'autant plus importants dans un environnement densément peuplé.

90 % des établissements ont été détruits à Port-au-Prince et les écoles du département ont accueilli beaucoup d'enfants déplacés, alors même que certaines ne disposaient pas de latrines.

Objectif: pour réduire les risques sanitaires auxquels sont confrontés les rescapés et les habitants de Jean Rabel, *Initiative Développement* propose d'aider 50 familles (450 personnes) parmi les plus pauvres des familles d'accueil, à s'équiper d'une latrine et de construire 4 latrines dans 2 écoles (400 élèves).

Nature de l'investissement : achat des matériaux de construction pour 50 latrines familiales et de 8 latrines scolaires et coût de formation et de sensibilisation.

Financement accordé : 15 000 €

Association partenaire : Initiative Développement

Santé



La Mairie de Jean Rabel s'est particulièrement impliquée dans la réalisation de cette action, en commençant par l'identification des familles bénéficiaires : présence de déplacés du séisme au sein des familles d'accueil ; incapacité financière des familles à construire une latrine.

Les 50 latrines familiales ont été rapidement construites. L'avancement des chantiers a été facilité par la mise à disposition d'un animateur, par la Mairie, qui a sensibilisé les familles et supervisé les réalisations.

Latrines dans les écoles :

Dans un deuxième temps, 2 écoles (l'une à Jean Rabel et l'autre à Bombardopolis) accueillant des enfants déplacés mais ne disposant pas de moyens d'assainissement ont été identifiées et la construction des latrines est achevée.

Sensibilisation au lavage des mains :

Dès 2010, des sensibilisations aux problématiques de l'hygiène, et des animations destinées à favoriser le lavage des mains ont été réalisées en parallèle des chantiers. Ces animations se sont poursuivies jusqu'en février 2011.

Le solde du financement a été versé en février 2011.



Prise en charge de la souffrance des victimes du séisme

Lieu: différents hôpitaux et camps d'hébergement à Port-au-Prince

Contexte: La prise en charge de la douleur, devenue une priorité de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), développe une approche globale centrée sur le patient permettant d'améliorer la qualité des soins tout en garantissant, pour les douleurs chroniques par exemple, des économies de santé.

Suite au séisme, *Douleurs Sans Frontières* a envoyé une équipe de 6 professionnels de la santé (experts douleur) afin d'évaluer les besoins. L'évaluation faite dans les différents hôpitaux de Port-au-Prince et les camps improvisés où se sont réfugiés de nombreux Haïtiens, a permis de relever un nombre important de personnes présentant des douleurs aigües qui vont se chroniciser avec des répercussions bio-psychosociales. C'est pour tenter de diminuer l'incidence de ces différentes pathologies que *Douleurs Sans Frontières* a envisagé de mettre en place un projet de prise en charge de la douleur et de la souffrance des victimes du séisme à Port-au-Prince en partenariat avec plusieurs ONG et structures hospitalières.

Objectifs:

- mise en place d'un dispositif de prise en charge de la douleur et de la souffrance (consultations fixes et mobiles);
- soutien aux professionnels de la santé haïtiens (espaces de prise en charge médicopsychologique);
- sensibilisation et formation à la prise en charge de la douleur des professionnels de la santé haïtiens.

Nature de l'investissement :

- achat d'équipements et de matériels,
- salaires du personnel local,
- frais de mission du responsable français du programme.

Financement accordé : 65 000 €

Association partenaire : *Douleurs Sans Frontières*

Santé





Bilan au 31 mai 2011

DSF est intervenue principalement dans 2 structures hospitalières de Port au Prince :

A l'HCH, hôpital privé à but non lucratif : DSF a mis en place une formation « introduction à la prise en charge de la douleur » pour 6 médecins et 10 infirmières (6 modules de 2 heures chacun, à raison de 3 jours par semaine).

A l'HUEH, hôpital public, DSF a mis en place un cours de formation « introduction à la prise en charge de la douleur » pour 10 médecins (6 modules de 2 heures chacun, à raison de 2 jours par semaine) et un médecin référent douleur, anesthésiste de formation, a été formé à la prise en charge de la douleur dans le cadre du service douleur de l'hôpital de Fort de France et est devenu une référence incontournable pour le projet et la promotion de l'approche douleur.

Une collaboration a également été mise en place avec le secteur privé :

- la Congrégation des Petits Frères et Sœurs de l'incarnation,
- le frère Armand Franklin à Hinche,
- la clinique des Sœurs de la Charité à Sanfil, Port-au-Prince.

En 2011, certaines des activités ont été maintenues : la poursuite de la consultation douleur à l'HUEH et la mise en place d'un dispositif de formation continue pour les infirmières et les psychologues de l'HUEH.

Le solde du financement a été versé en mai 2011.



Création d'un espace d'accueil pour enfants

Lieu: Port-au-Prince

Contexte: Le séisme du 12 janvier a laissé des milliers d'enfants sans école et sans encadrement sécurisant. A longueur de journée, dans les camps de fortune de la capitale, des milliers d'entre eux inventent malgré tout des jeux dans un environnement insalubre. C'est pourquoi *Aide et Action International* a décidé d'aménager un espace d'accueil dans Portau-Prince pouvant accueillir plus de 1000 enfants qui retrouveront un espace de vie « normale ». Cet espace est dénommé « Nap Vanse », ce qui veut dire « Nouveau Départ ».

Dans cet endroit, les enfants seront en sécurité, ils seront nourris, ils seront suivis, si nécessaire, psychologiquement. Certains parents laisseront leurs enfants dans ce lieu où ils seront pris en charge. Plus libres pour se déplacer, les adultes pourront aller à la recherche d'autres membres de la famille. Dans cet espace sécurisé, le jeu, les occupations diverses, et surtout scolaires, reprendront leur droit et ils donneront à ces enfants des moments de sérénité nécessaires à la reconstruction.

Mené en partenariat avec l'Université d'Etat Quisqueya, en fonction des moyens financiers, plusieurs espaces de ce type pourront être mis en place dans les camps et autour de l'Université dès mi-janvier. Les contenus des apprentissages des espaces « Nap Vanse » et leur suivi pédagogique seront définis avec le Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle haïtien.

Objectif:

aménager un espace d'accueil pour 1000 enfants.

Nature de l'investissement :

 achat de kits d'hygiène et vêtements, achat de nourriture pour servir un repas et une collation par jour pour 300 enfants (sur une période de 2 mois).

Financement accordé : 70 720 €

Association partenaire : Aide et Action International

Education



Au lendemain du séisme, Aide et Action International et son partenaire, l'Université Quisqueya

- se sont investis dans l'accompagnement des populations victimes du quartier de Turgeau à Port-au-Prince, où se situe cette université :
- des tentes ont été achetées et montées pour recevoir les patients,
- des ateliers ludiques d'éveil et de créativité destinés aux enfants ont été mis en place,
- des distributions de vêtements aux enfants des familles les plus démunies : dans les 7 camps partenaires, 6 000 tee-shirts ont été distribués aux enfants participants aux journées et ateliers ludiques,
- des distributions de repas chauds et équilibrés aux enfants participant aux journées d'éveil sur le campus de Quisqueya et ses environs : en moyenne, 700 repas ont été servis lors de chaque journée d'éveil.

Dès les mois de mars et d'avril 2010, *Aide et Action International* a également construit 40 salles de classe provisoires, **dont un espace « Nap Vanse » à Léogane pour la petite enfance**, ville proche de l'épicentre du séisme et particulièrement dévastée. Le principal défi a été de favoriser le retour à l'école des élèves victimes du séisme par :

- la distribution de repas chauds et équilibrés aux enfants scolarisés.
- l'achat de matériel de base pour les enfants qui ont participé aux ateliers d'éveils.

Le solde du financement a été versé en avril 2011.

Mise en place de 30 abris et réhabilitation ou construction d'ouvrages permettant l'accès à l'eau potable

Lieu : communes de Gressier et de Leogane au sud-ouest de Port-au-Prince

Contexte: *CODEGAZ* a choisi de travailler dans les zones de Gressier et de Leogane qui sont parmi les plus sinistrées et où subsistent beaucoup de familles vivant dans des conditions très précaires. L'aide comprend deux volets :

- la mise en place d'abris pour permettre aux familles d'un quartier de Gressier de retrouver des conditions de vie décentes. Les familles bénéficiaires ont été sélectionnées en fonction de leur vulnérabilité et de leur stabilité géographique;
- la réhabilitation ou la construction d'ouvrages permettant l'accès à l'eau potable des populations des 2 communes.

Objectifs:

- construction de 30 abris semi-durs (300 bénéficiaires),
- alimentation en eau potable de 500 à 1000 personnes par la réhabilitation de 2 forages et le captage d'une source à Leogane,
- réalisation d'un programme d'assainissement par la construction de latrines.

Nature de l'investissement :

- achat matériaux, maçonnerie et main d'œuvre pour la construction des abris,
- forages, captages, analyses d'eau,
- construction de latrines,
- frais de missions.

Financement accordé : 60 000 € (financement de la construction des abris)

Association partenaire: CODEGAZ







Bilan au 30 septembre 2011

Construction des 30 abris :

Le 1er novembre 2010, *CODEGAZ* a signé une convention avec ACTED pour la construction d'abris transitionnels à Gressier, au profit de 30 familles sinistrées du quartier de « la Réserve » mais une ONG allemande s'est installée sur la zone pour prendre en charge la quasi-totalité des personnes et le maire de Gressier a conseillé à ACTED de travailler dans le quartier « les Salines ».

Une fois la zone de la Saline définie, une liste des bénéficiaires a été constituée suivant les critères suivants :

- habiter sur un terrain non à risque ;
- la maison habitée précédemment est inhabitable et non réparable facilement et ne pas être propriétaire d'une autre maison qui n'a pas été détruite ;
- ne pas avoir de revenu permettant la construction d'un abri par ses propres moyens et ne pas être bénéficiaire d'un autre programme d'abris par une ONG, dans une autre localité.
 La construction des abris a démarré dans le courant du mois de janvier et s'est terminée fin février 2011. Au total, 30 familles, correspondant à 121 personnes vulnérables, ont été prises en charge.

Le solde du financement a été versé en septembre 2011



Construction de 5 maisons

Lieu : communes de Jacmel et Cayes-Jacmel - Département du Sud-Est d'Haïti

Contexte: Le tremblement de terre a fait des dégâts considérables dans cette zone rurale du département du Sud-Est. De nombreuses familles se sont retrouvées avec un habitat très endommagé et certaines ont également perdu, en même temps que leur maison, des moyens de production (outils, semences, matériel agricole). La priorité pour ces familles est aujourd'hui de réparer ou de retrouver un habitat décent pour eux-mêmes et les parents déplacés, souvent des enfants, réfugiés chez eux.

Dès le lendemain du séisme, *VSF-CICDA et CROSE* (coordination régionale des organisations du Sud-Est) ont initié une réflexion sur les conditions d'un programme de reconstruction de l'habitat rural, indispensable pour l'appui aux familles paysannes sinistrées, et recherché des partenariats professionnels spécialisés dans le domaine de l'habitat rural. Au cours du mois de mars 2010, KAYITI, un collectif montpelliérain de professionnels de la construction en bois, ayant à la fois une connaissance historique d'Haïti et des liens de collaboration avec *VSF-CICDA*, a proposé ses services pour la construction d'un modèle de maison en bois, adapté aux besoins et aux contraintes du milieu haïtien : antisismique et anticyclonique.

Objectifs:

- reconstituer des conditions d'habitat favorables et décentes pour des familles sinistrées ;
- appuyer le secteur rural pour qu'il contribue activement à la reconstruction de l'activité économique du département du Sud-Est (formation d'artisans locaux aux techniques de construction de maisons en ossature bois, antisismiques et anticycloniques).

Nature de l'investissement :

- achat de matériaux de construction pour 5 maisons,
- main d'œuvre pour la construction des maisons,
- encadrement technique et centre de formation.

Financement accordé : 20 000 €

Le projet global comprend la construction de 110 maisons, avec le soutien de la Fondation de France.

Association partenaire: VSF-CICDA





Bilan au 30 avril 2011

Les critères de sélection des bénéficiaires validés par les différents acteurs du projet ont été les suivants :

- propriétaires par acquisition ou par héritage donc possédant les titres de propriété,
- maisons sérieusement endommagées ou complètement détruites par le séisme,
- vulnérabilité, femmes seules avec enfants à charge, familles nombreuses,
- capacité de fournir des matériaux (eau, pierres, etc.),
- pas d'engagement de reconstruction avec une autre institution.

La construction des maisons s'est déroulée en deux étapes :

- es experts de KAYITI ont réalisé un prototype de maison.
- la construction de cette maison a été la première occasion pour les experts de former 12 artisans locaux aux techniques de construction de maisons à ossature bois antisismiques et anticycloniques.

La construction a démarré au mois de mars 2010. Un mois après, une première maison type était construite et, en décembre, 20 premières maisons ont été remises à des bénéficiaires de la communauté de Tomabrun. Plus de 20 artisans locaux sont formés.

Le solde du financement a été versé en mars 2011



Réhabilitation de l'Alliance Française des Cayes

Lieu: Les Cayes - Haïti

Contexte: suite au séisme ainsi qu'à l'inondation, survenus respectivement le 12 janvier et le 27 février 2010, le bâtiment de l'*Alliance Française des Cayes* a été fortement endommagé: fissurations au niveau de la toiture, des poutres et des murs causant de nombreuses infiltrations d'eau. Toutes les pièces du bâtiment ont été affectées, que ce soit les bureaux de la direction, du secrétariat, la salle de régie où est logée la station RFI, la salle de lecture, les salles de cours ainsi que les sanitaires. Des écoulements d'eau et de boue ont également endommagé un grand nombre de livres dans la bibliothèque et une grande partie du matériel informatique.

Logée dans un bâtiment d'époque colonial, faisant partie du patrimoine de la ville des Cayes (maison d'Othello Bayard, célèbre musicien et compositeur haïtien), l'*Alliance Française des Cayes* offre au cœur même de la ville un cadre privilégié principalement voué à la culture et à l'apprentissage du français. *L'Alliance Française des Cayes* apparaît comme l'unique institution de notoriété reconnue pour la promotion du français et de la culture franco-haïtienne dans la ville, sa bibliothèque dispose de plus de 5000 ouvrages. Elle accueille plus de 200 jeunes chaque mois à travers ses activités culturelles et artistiques.

Objectif:

permettre à l'Alliance Française des Cayes de reprendre toutes ses activités.

Nature de l'investissement :

achat de matériaux de construction et d'équipement.

Financement accordé : 30 000 €

Association partenaire : Alliance Française des Cayes



Les dégâts sur lesquels ont porté les travaux :

- fissuration au niveau de la toiture causée par les mouvements sismiques,
- fissuration au niveau des poutres,
- humidité et craquellements des murs mitoyens au niveau du dernier étage,
- suppuration des murs porteurs et gonflements provoqués par une grande humidité,
- flottement/décollement des escaliers,
- infiltration d'une grande quantité d'eau dans les fissures existantes.

Certaines difficultés ont été rencontrées :

- au lieu de restaurer la mezzanine, tout a du être refait car la structure était complètement endommagée,
- l'escalier en bois a été entièrement refait,
- certaines fenêtres ont été réparées.

Les travaux ont été menés à bien en 3 mois et demi.

Le solde du financement a été versé en janvier 2011.

Mobilisation pour le Japon



Mobilisation Japon

SOLIDARITÉ JAPON

Après le séisme du 11 mars 2011 survenu au nord-est du Japon, le Directeur général de la Caisse des Dépôts a décidé de contribuer à l'élan international de solidarité en mobilisant ses collaborateurs et en doublant les dons versés ; plusieurs dirigeants des filiales du groupe ont relayé cette initiative.

Plus de 28 000 € ont été réunis grâce à la collecte auprès des collaborateurs et au doublement de leurs dons par la Caisse des Dépôts, EGIS, CNP Assurances, CDC Climat, CDC Entreprises, la Compagnie des Alpes ainsi que la contribution de Qualium ; ces sommes ont été déposées sur un compte spécifique ouvert par CDC Développement solidaire qui a été le support de cette démarche.

Les fonds ont été versés à Médecins du Monde, ONG présente au Japon depuis 1995 (où une association MdM Japon a été créée après le tremblement de terre de Kobe) afin de contribuer au financement du soutien au système de santé de la région d'Iwate dans le Nord-est.

Japon

Soutien au système de santé de la région d'Iwate

Lieu : Parmi les trois départements touchés par le séisme/tsunami du 11 mars 2011 au Japon, le département de Miyagi était relativement accessible à l'aide, alors que ceux d'Iwate et Aomori, plus enclavés, l'étaient difficilement.

Contexte: Selon les premières évaluations de la situation humanitaire, 400 000 à 500 000 personnes avaient besoin d'une aide humanitaire d'urgence. Les problèmes les plus graves étaient, entre autres, le manque important de médicaments et de nourriture, faisant craindre des problèmes de famine à court terme.

Retenue par Médecins du Monde comme zone prioritaire pour une intervention, Otsuchi, dans le département d'Iwate, a été l'une des villes les plus gravement touchées par la catastrophe : 90 % des bâtiments ont été détruits par l'eau et le feu, et sur une population de 16 000 personnes, on comptait plus de 1 400 morts ou disparus. Ce sont jusqu'à 5 500 réfugiés ayant perdu leur maison qui ont été regroupés dans 44 abris collectifs, dont l'un accueillait à lui seul plus de 1 000 personnes.

Objectif: Le programme mis en place par Médecins du Monde Japon, avec le réseau de Médecins du Monde, début avril, avait pour objectif de répondre aux besoins des victimes en termes de santé mentale et d'alléger les souffrances psychologiques résultant de la catastrophe. Il devait aussi permettre de garantir la continuité des soins pour les personnes ayant une pathologie mentale et qui se trouvaient momentanément dans l'incapacité de recevoir leur traitement.

Nature de l'investissement :

- matériel paramédical, nourriture, vêtements acheminés de France,
- frais de douane,
- matériel pour mission (médicaments, pneus, nourritures ...),
- vols, déplacement et hébergement,
- frais de mission d'un coordinateur.

Financement accordé : 28 880 €

Association partenaire : Médecins du Monde

Santé



Au 8 avril, *Médecins du Monde* Japon avait constitué une équipe de 15 personnes : un project manager, une coordinatrice, un coordinateur médical, quatre intervenants en santé mentale, trois infirmières, un logisticien et quatre chauffeurs.

Les actions menées d'avril à décembre :

- 737 consultations médicales,
- 180 consultations psycho-sociales,
- 42 consultations générales par une infirmière,
- 253 prescriptions médicales,
- 61 participants aux activités de relaxation.

Si les conséquences des radiations sur la santé humaine sont encore difficiles à appréhender à long terme, l'intervention de MdM apparaît plus pertinente que jamais. Dans une seconde phase de post-urgence, les nouveaux défis à relever sont nombreux, avec toujours pour objectifs d'aider les habitants de la ville de Otsuchi, individuellement et collectivement, à se relever physiquement et mentalement de ce traumatisme pour construire l'avenir.

a	ρ
٠,	(
	١.
•	١



Bulletin de versement

☐ Je deviens adhérent :☐ Je renouvelle mon adhés☐ Je deviens membre bienf	ion ;	35 € ou plus	
Je m'engage à me conform Date et signature :	ner aux statuts et au	règlement intérieur de	l'association.
☐ Je fais un don de		€	
IMPORTANT: déduction fis Les cotisations et les dons e droit à une réduction d'impô dans la limite d'un plafond é éventuel peut être reporté su	effectués au profit de 0 t égale à 66 % du mo gal à 20 % du revenu	CDC Développement sontant des sommes verse imposable du donateur	ées, retenues
Mes coordonnées personn (Un reçu fiscal correspondant au Nom :	montant de votre don vo Prénor 	n :	
IMPORTANT : lorsque vous CDC Développent solidaire i suvention annuelle d'un mor des personnels de la Caisse	versez 1 € la Caisse reçoit le soutien de la 0 ntant égal à l'ensemble	<mark>e des Dépôts verse 1 €</mark> Caisse des Dépôts à tra e des dons et adhésions	evers une
Mes coordonnées professis Société d'appartenance au s Adresse :	sein de la Caisse des I		
☐ animations et ventes ☐ logistique (mise sous pli,	étiquetage,)		
CDC Dévelo	sont à adresser par cour	rier postal à : rue de Lille – 75356 Paris (

Crédits photos :

Lumière du Monde, Pompiers sans Frontières,
Anjou Madagascar, Solidarité Europe Tiers Monde,
GTMC Peuples Solidaires, C.I.E.L.O, Le Partenariat, Le Sipar,
Cœur Monde, Les Enfants du Sourire Khmer, ASSAR,
AFDI Ile-de-France, La Tontine,
Assistance Humanitaire Internationale, Initiative Développement,
DSF, Aide et Action, CODEGAZ, VSF-CICDA,
Alliance Française des Cayes, Médecins du Monde.

Maquette et impression : Imprimerie Caisse des Dépôts Novembre 2012



Association loi 1901 56 rue de Lille – 75 356 Paris 07 SP + 33 (0)1 58 50 41 75

http://www.cdcdeveloppementsolidaire.org